

sité et bienveillance du Parlement de la Grande Bretagne, en accordant aux Loyaux Sujets de Sa Majesté en cette Province une Constitution nouvelle et libérale pour leur Gouvernement Colonial, nos sentiments de gratitude feront à jamais consacrés par l'accomplissement de nos devoirs envers la Mère-Patrie.

Nous avons aussi à reconnoître de la maniere la plus forte, la grande attention de Votre Excellence envers nous individuellement, pour nous avoir convoqués dans le tems le moins incommode à nos affaires particulières, et pour avoir pourvû à un lieu aussi convenable pour nos délibérations.

Nous ne pouvons exprimer les émotions que nous avons éprouvées dans ce jour à jamais mémorable, où nous avons commencé à jouir d'une constitution assimilée à une forme de Gouvernement qui a porté la gloire de notre mère-Patrie à un si haut degré d'élevation:

C'est une satisfaction bien grande pour nous d'avoir l'occasion de joindre nos éloges et notre admiration pour le système du Gouvernement de la Grande Bretagne, qui lui donne une supériorité et un avantage si décidé sur les autres Nations; mais combien plus grand encore est notre bonheur de former à cette époque une partie des Sujets d'un Gouvernement dont nous ressentons de plus en plus la bénigne influence.

Nous prenons la liberté d'affurer Votre Excellence, que nous ressentons; ainsi que nos Constituants, de la maniere la plus particulière, le bonheur indicible que nous éprouvons par le changement qui nous est procuré par cette Convention mémorable; et après ces actions de grâces que nous devons à l'Arbitre Tout-Puissant de l'Univers, nous ne pouvons assez exalter la magnanimité et la munificence du Roi le Père-commun de son peuple, et du Parlement qui a si généreusement coopéré à l'établissement qui, à juste titre, devient le sujet de notre joie générale.

Nous regardons comme un bonheur sans égal pour nous, d'avoir l'occasion de faire à Sa Majesté nos remerciemens loyaux et lui exprimer notre reconnoissance. Cet hommage est la voix de nos cœurs; et il est dû à toutes les grâces dont nous avons été comblés. Ce devoir rempli, nous travaillerons avec le zèle le plus ardent, à statuer les loix qui doivent tendre à la prospérité et à l'avantage de notre País.

Considérant la condition et les desirs du peuple que nous représentons, tous nos soins seront dirigés vers telles provisions ordinaires que le bonheur commun peut requérir; et si aucunes mesures qui pourroient y conduire, sont nécessairement remises pour une plus mûre considération à une Séance subséquente, nous nous efforcrons au moins qu'aucun objet d'une utilité indispensable, ne soit différé au-delà du terme nécessaire pour cette maturité de reflexion que leur importance pourra demander.

Nous apprenons avec satisfaction que la Grande Bretagne est en Paix avec tout l'Univers; nous regardons cette époque comme la plus favorable à la considération des objets qui tombent dans la sphère de notre charge.

Cultiver l'harmonie entre chaque branche de la Legislature et entre nous-mêmes, est le plus ardent de nos souhaits; convaincus que nous sommes que c'est une condition essentielle au bien public et à la satisfaction privée.

Nous apporterons en tous les cas la plus prompte et la plus mûre attention aux Messages qui nous seront communiqués par Votre Excellence; et nous congratulons de ce qu'il a plu à Sa Majesté de placer Votre Excellence dans une situation à étendre ses intentions bienveillantes, nous nous ferons un devoir